

### **Intervention de Jacques Pailleux, représentant le CROS de Basse Normandie.**

Jacques Pailleux, précise, qu'il a été délégué par le Président du CROS de Basse Normandie, pour le représenter lors de cette assemblée, puisqu'il était lui-même retenu par l'Assemblée de fusion du CROS Basse et Haute Normandie. Une assemblée générale du CROS Normandie aura donc lieu en février et sera électorale. Jacques Pailleux informe, qu'il ne se représentera pas et espère qu'un représentant du cyclisme pourra se présenter. Après 9 années, au CROS de Basse Normandie, il souhaite passer la main. Il laisse entendre qu'un candidat est d'ores et déjà pressenti.

Il fait un rappel aux clubs concernant les demandes de CNDS en indiquant que les CDOS sont habilités à les aider dans leur dossier. Les demandes de subvention des ligues et comités sont quant à elles étudiées par le CROS et leur rôle est d'attribuer une enveloppe de subventions le plus équitablement possible sur les dossiers présentés.

Pour appuyer, le Trésorier de la FFC, il fait part qu'en effet, les commissaires internationaux sont sollicités pour aider à la refonte de la réglementation que ce soit route, piste ... La réglementation est consultable sur le site de la FFC avec les dates de mise à jour.

Il termine en souhaitant aux personnes présentes, une bonne saison 2018.